

**DELIBERATION**

Chambre de Commerce et d'Industrie Nantes St-Nazaire  
Séance du 22 mars 2019

Président de séance : Yann TRICHARD  
Secrétaire de séance : Hugues FRIOUX

**Budget primitif 2019 de la CCI Nantes St-Nazaire**

Yann TRICHARD, Président

Nous passons maintenant au budget Primitif 2019. Comme vous le savez, l'Etat a décidé de poursuivre la baisse du plafond national de la TFC et a inscrit dans la loi de Finances pour 2019 une nouvelle baisse de 200 millions d'euros pour les années 2019 et 2020 avec 100 millions en 2019 et 100 millions d'euros en 2020. Pour mémoire nous avons déjà connu une diminution de près de 500 millions d'euros entre 2014 et 2018.

Pour notre Chambre en 2019 cela correspond à une réduction de 1,5 M€ par rapport à 2018. Pour faire face à cette situation, nous avons utilisé trois leviers : Une limitation de la masse salariale, des économies sur nos charges et les subventions versées, une croissance ambitieuse de notre chiffre d'affaires. Ces mesures doivent permettre de limiter le résultat négatif des activités hors concessions à -704 k€ pour l'exercice 2019. Je vous propose tout d'abord de passer la parole à Jean-Yves LHERIAU pour qu'il vous expose plus en détail ce projet de budget.

.../...

François-Régis BOUYER, membre de la Commission des Finances

La Commission des Finances de la CCI Nantes St Nazaire s'est réunie le jeudi 28 février dernier afin d'examiner ce projet de budget pour 2019. Le budget primitif 2019 de la CCI prévoit un résultat comptable négatif de - 704 k€ pour l'activité de la CCI hors concessions après une baisse de la taxe pour frais de CCI de 1,5 millions d'euros par rapport à 2018. La commission a noté les efforts d'économies et de réductions des charges prévus dans ce budget, qui repose également, et il faut le souligner, sur un développement significatif des chiffres d'affaires. En ce qui concerne les concessions portuaires le résultat comptable de + 160 k€ est comparable avec les années précédentes, sauf pour le port de La Baule Le Pouliguen pour lequel le chiffre d'affaire progresse faiblement par rapport aux charges. Pour l'ensemble de la CCI, le fonds de roulement prévisionnel fin 2019 devrait s'élever à 6,4 M€ soit une diminution de 1,3 M€ par rapport à 2018. On peut ajouter que la structure financière saine de la CCI permet de faire face à cette situation. Notre Commission après avoir examiné le projet de budget primitif 2019, donne un avis favorable à ce projet et propose à l'Assemblée de l'approuver.

Yann TRICHARD, Président

S'agissant de budgets prévisionnels nous n'avons pas à solliciter l'avis des Commissaires aux Comptes et je suggère de passer maintenant aux questions. Je propose maintenant de passer au vote du budget primitif 2019 dont les principales valeurs sont affichées sous vos yeux. Je suggère d'examiner les projets de subventions d'un montant supérieur à 100 000 € qui sont prévues dans le budget primitif 2019. Vous avez sous les yeux la liste des subventions qui sont sollicitées.

Délibération approuvée par :

30 voix POUR  
Quorum : 30

0 voix CONTRE  
Présents : 30

0 voix ABSTENTION  
Votants : 30

**Le Président de la CCI Nantes St-Nazaire**



**Le Secrétaire, membre du Bureau**

